

CONTRAT DE PRÊT

Entre les soussignés :

Le prêteur :

Nom : _____

Adresse : _____

L'emprunteur :

Nom : _____

Adresse : _____

Article 1 – Objet du prêt

Le prêteur consent à l'emprunteur un prêt d'une somme déterminée ci-dessous, que ce dernier accepte.

Article 2 – Montant et modalité de versement

Le montant du prêt s'élève à : _____ euros (€). Ce montant sera versé par le prêteur à l'emprunteur par : [chèque / virement / autre].

Article 3 – Durée et remboursement

Le prêt est consenti pour une durée de _____ mois/années. L'emprunteur s'engage à rembourser le montant total du prêt selon les modalités suivantes : [échancier précis des remboursements, montant et date].

Article 4 – Intérêts

Le prêt est consenti à titre [gratuit / onéreux]. En cas d'intérêts, le taux annuel appliqué sera de _____ %.

Article 5 – Garanties

Pour garantir le remboursement du prêt, l'emprunteur fournit les garanties suivantes : [description des garanties ou mention 'aucune garantie'].

Article 6 – Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement à l'échéance convenue, l'emprunteur sera redevable de pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur selon l'article L.441-6 du Code de commerce.

Article 7 – Loi applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout litige relatif à son interprétation ou à son exécution sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Fait en deux exemplaires originaux

Le prêteur et l'emprunteur reconnaissent avoir pris connaissance et accepté les termes du présent contrat.

Signature du prêteur

Signature de l'emprunteur

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-de-pre/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

[Voir plus de modèle](#)

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.